

Parc naturel régional du Vercors



Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER) sur la commune d'Engins

Des ambitions territoriales en matière d'EnR

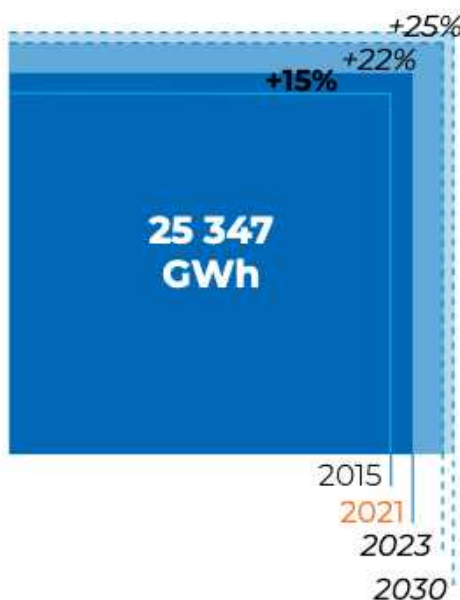


Objectif de production d'EnR dans le SRADDET = + 54% d'ici 2030, + 100% en 2050

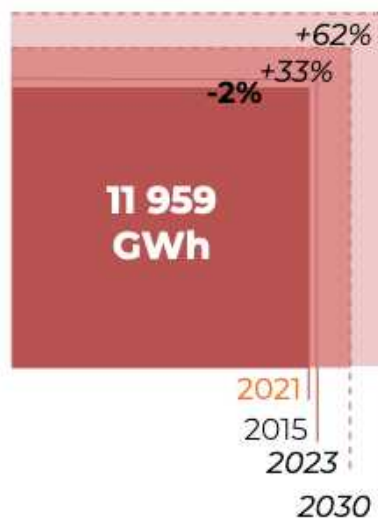
Évolution de la production d'énergie renouvelable en 2021

par rapport à 2015 et aux objectifs SRADDET 2023 et 2030

Hydroélectricité



Bois énergie



Photovoltaïque



Biogaz



Eolien



Les valeurs indiquées sont celles de la production d'énergie en 2021.
Les évolutions sont calculées par rapport à 2015.

Sources : données SRADDET

Des potentiels locaux pour développer des EnR



Ambitions élaborées en ateliers de concertation dans le cadre du TEPOS et reprises dans la nouvelle Charte du Parc

En tenant compte des **potentiels du territoire**, deux principaux gisements à mobiliser :

x 2 sur le bois énergie

x 20 sur le solaire photovoltaïque

Autres sources d'énergie (éolien, méthanisation, géothermie, hydroélectricité) à étudier au cas par cas.

Sauf exception le bois énergie et le solaire sont à priori exploitables dans chaque commune.



Un contexte réglementaire, des obligations à venir



Concernant le photovoltaïque :

- **En toiture**

Obligation de solarisation des toitures :

- *bâtiments neufs ou lourdement rénovés (de plus de 500m² d'emprise au sol) -> la couverture minimum des toitures augmentera progressivement de 30 % en 2023 à 50 % en 2027 ;*

- *obligation étendue dès **2028 aux bâtiments non résidentiels existants (de plus de 500m² d'emprise au sol)***

- **En ombrière**

Obligation sur les parkings extérieurs de plus de 1 500 m² d'installer du PV sur au moins la moitié de leur surface.

- *nouveaux parkings au 1er juillet 2023*

- *parkings existants au 1er juillet 2026 (plus de 10 000 m²) et au **1er juillet 2028 (entre 1500 et 10 000 m²)***

Dérogation :

- *démontrer des contraintes techniques, de sécurité, architecturales, patrimoniales et archéologiques*

- *les installations ne peuvent pas se réaliser dans des conditions qui sont économiquement acceptables*

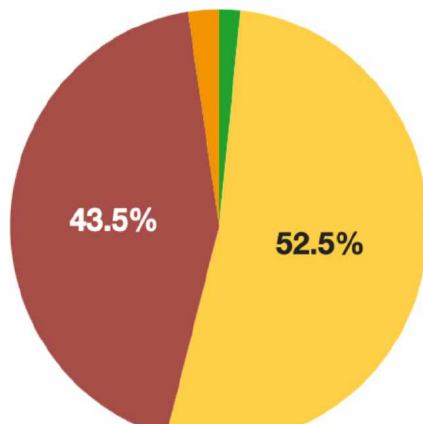
Zoom sur la commune d'Engins



Consommation d'énergie (2022 (e))

(e) = données estimées

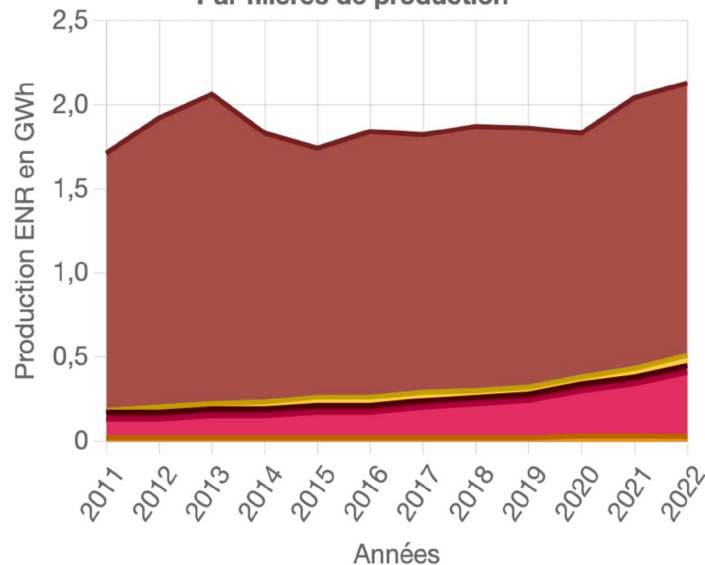
Par secteurs



- Agriculture, sylviculture et aquaculture
- Résidentiel
- Transport routier
- Tertiaire

Production ENR

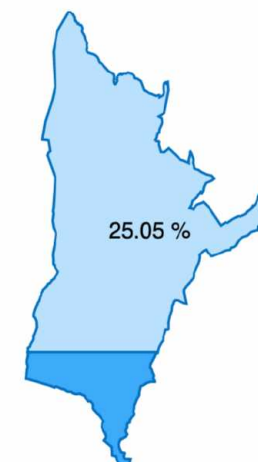
Par filières de production



- Valorisation du bois et autres biomasses solides
- Production éolienne
- Production photovoltaïque
- Production nette des PAC géothermique
- Production nette des PAC aérothermique
- Production du solaire thermique

Part ENR/Consommation d'énergie (2022 (e))

(e) = données estimées

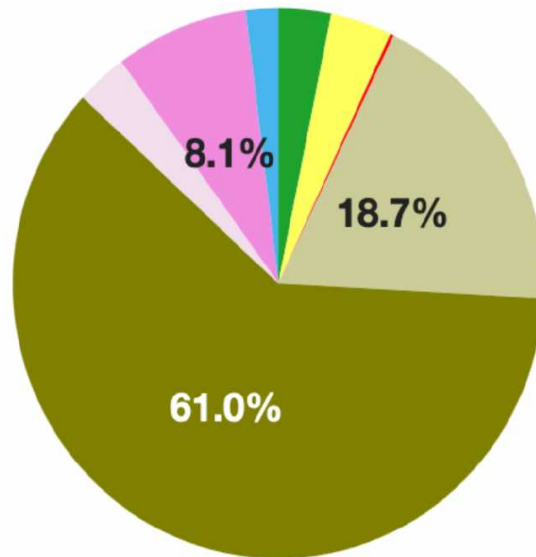


Zoom sur le potentiel solaire photovoltaïque



Potentiel solaire photovoltaïque (2023)

Type de bâtiments et parkings



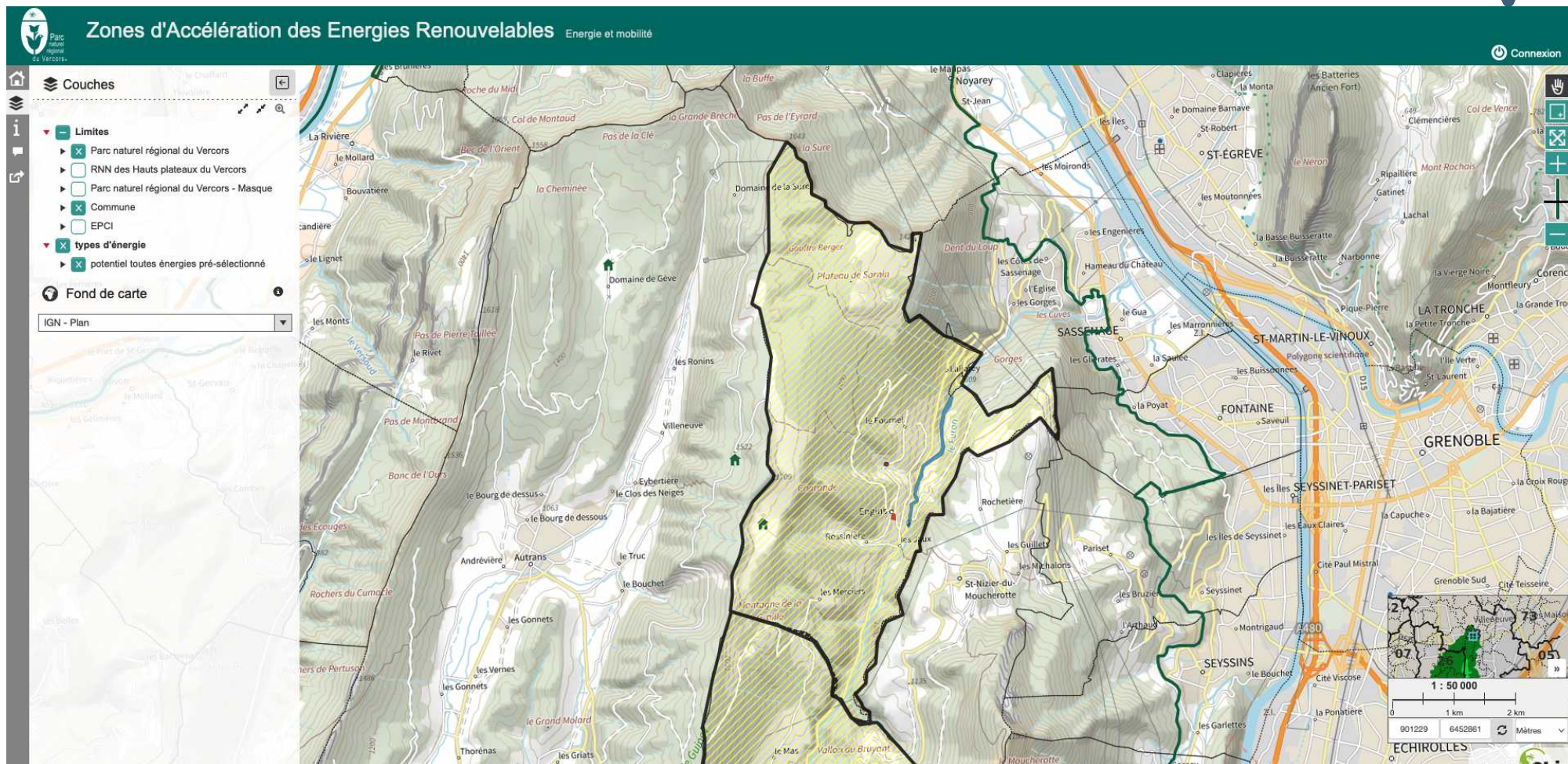
- ✓ Bâtiments agricoles
- ✓ Bâtiments commerciaux et de services
- ✓ Bâtiments industriels
- ✓ Bâtiments résidentiels collectifs
- ✓ Bâtiments résidentiels individuels
- ✓ Parkings de moins de 500m²
- ✓ Parkings de 500 à 1500m²
- ✓ Autre type de bâtiments

Total : 2377 MWh

Sources : Terristory
<https://auvergnerhonealpes.territory.fr/>

Production actuelle / consommation : [outils Cythelia](#) (cliquer sur le lien)

Proposition de ZAER à Engins



Rendez vous sur :

https://carto.parc-du-vercors.fr/lizmap/index.php/view/map?repository=rep07energiemobilite&project=07_zaer_vercors